

LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Penser à ce que l'on écrit
Écrire ce que l'on pense

DIEU, PATRIE, FAMILLE

Éditeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS.
Directeur: L.-de-G. FORTIN.

Série II — Vol. 14 — No 50 —

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE, (Kamouraska)

Jeudi, 27 octobre 1955.

2e campagne des Oeuvres de Charités Diocésaines

Aux paroissiens de Ste-Anne

Dès aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous faire connaître, grâce à l'amabilité de notre journal local, le nom des personnes généreuses qui ont aimablement accepté de recueillir les sommes que vous avez mises de côté pour la Campagne des Oeuvres Diocésaines de cette année.

Aucune association paroissiale ne sera sollicitée car nous voulons que ce soit un don vraiment personnel, un quelque chose qui nous appartient en propre et qui soit donné de bon coeur, avec plaisir, avec sourire même par chacun des souscripteurs.

L'an dernier vous avez été généreux. Cette année, n'y aurait-il pas possibilité de faire "un petit peu mieux", et voici pourquoi: Parce que les de-

mandes se font plus nombreuses et plus pressantes au Service Social de l'Enfance et de la Famille de même qu'au Service des Mouvements d'Action Catholique.

Nous ne demandons à personne de se priver du nécessaire, loin de là. Nous sollicitons plus que l'an dernier, pour d'aucuns un paquet de cigarettes, pour d'autres un petit voyage de plaisir, etc., et c'est justement ce "un petit peu mieux" de chacun qui nous permettra d'atteindre l'objectif suggéré et au soir de la campagne, nous serons tous heureux d'avoir fait notre large part. Merci, Merci beaucoup.

Le Responsable pour le Village de Ste-Anne.

MESSAGE du MAIRE de STE-ANNE

Il me fait plaisir de seconder les responsables de la présente Campagne des Oeuvres Diocésaines. Je félicite les sollicitateurs qui ont aimablement accepté leur devoir social et j'invite la brave population de Ste-Anne-de-la-Pocatière à se montrer très généreuse.

P.-Et. Lebel, Maire.

Si nous avons reçu beaucoup, il est de notre devoir de donner beaucoup;

Si nous avons reçu moins, il est encore de notre devoir de donner;

Mais toujours, il faut donner avec SOURIRE.

CAMPAGNE DES OEUVRES A ST-PACOME, KAM.

(DNC). — C'est dans un atmosphère d'enthousiasme que se tenait, mercredi soir, à la salle du Couvent de St-Pacôme, dans le comté de Kamouraska, une première réunion dans le comté de Kamouraska, une première réunion dans le comté en vue de la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière. La réunion, sous la présidence de M. Prudent Martineau, vice-président pour le comté, avait pour but d'initier les chefs de paroisses du district No 7 à leur travail de sélection des sollicitateurs.

M. David Gagnon, de St-Pacôme, chef du district No 7, adressa quelques paroles de bienvenue à ses chefs de paroisse et invita M. Martineau à occuper le siège présidentiel. M. Martineau, à son tour, expliqua le pourquoi de cette réunion régionale et le pourquoi de cette deuxième campagne. M. l'abbé Paul-Emile Deschênes, du secrétariat diocésain, exprima les besoins des oeuvres diocésaines et M. le Dr Maurice St-Pierre, secrétaire général de la campagne vint à son tour communiquer aux chefs présents les résultats de la 1ère Campagne de 1954 et les objectifs de la

Campagne de 1955 qui doit se faire du 30 octobre au 14 novembre prochain.

Les chefs de paroisse y allèrent aussi de leurs suggestions. On fit une étude détaillée des processus à suivre pour assurer cette 2e campagne d'un succès aussi fructueux que celle de l'an dernier. M. le Dr Albert Alarie, chef de la partie ouest du Comté remercia les chefs de paroisse de la générosité qu'ils ont mise dans l'acceptation d'une charge aussi onéreuse, et leur rappela que la charité chrétienne serait vaine sans le dévouement et la renonciation qu'on observe chez nos sollicitateurs.

M. l'abbé Pierre Fortier, curé de St-Pacôme, dit le mot de la fin en rappelant le grand miracle de la multiplication des pains. "Si nous avons peu... donnons-le et le Sacré-Coeur saura bien le faire fructifier. Assistaient à cette réunion, les chefs de paroisse suivants: MM. Ernest Lévesque, de St-Pacôme; M. Fernand Ouellet et M. François Rousseau, de St-Gabriel; MM. A. Michaud, Denis Deschênes, de Rivière-Ouelle; M. Louis-Joseph Bouchard de St-Onésime et M. Roland Mercier, de Ste-Anne de la Pocatière.

PRESIDENT GENERAL DE LA CAMPAGNE



M. Jos.-H. Blanchet, industriel de St-Pamphile, comté de l'Islet, qui a été élu président général de la 2e Campagne de Charité du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière. M. Blanchet prononcera le discours d'ouverture de la campagne à la radio, aux postes locaux, dimanche, le 30 octobre.

Vice-Président cté de Rivière-du-Loup



M. Henri Bélanger, optométriste opticien de Rivière-du-Loup, vice-président général pour le comté de ce nom de la Campagne des Oeuvres du diocèse de Ste-Anne

Vice-Président cté de L'Islet



M. Jean-Baptiste Toussaint, industriel et maire de Saint-Jean Port-Joli, vice-président général de la Campagne de Charités diocésaines pour le comté de L'Islet.

Vice-Président cté de Montmagny



M. J.-Adrien Collin, I.P., gérant général de National Electric Refrigerator Ltée de Montmagny, vice-président général de la Campagne de Charité du diocèse pour le comté de Montmagny.

Vice-Président cté de Kamouraska



M. Prudent Martineau, professeur, de St-Pascal, vice-président général de la Campagne de Charité du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière pour le comté de Kamouraska.

RETRAITE A STE-ANNE

(DNC). — A Ste-Anne de la Pocatière, les paroissiens suivent actuellement, depuis une semaine, les exercices d'une grande retraite paroissiale prêchée par deux excellents prédicateurs, les RR. PP. Fulgence Boisvert et Josaphat Pénin, o.f.m. Les exercices qui ont lieu à 8.00 heures a.m. et 7.30 heures p.m. sont suivis avec assiduité et piété. Une messe du soir clôture la retraite à chaque samedi. La première semaine était consacrée à la population rurale; la seconde est réservée aux villageois.

SOYEZ à L'ECOUTE de C H G B DIMANCHE le 30 OCTOBRE à MIDI

SOUSCRIVONS avec SOURIRE



LA GAZETTE DES CAMPAGNES

est publié à
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE,
Cté de Kam., P.Q.

Editeurs propriétaires: Fortin & Fils, imp.
Directeur: Ls-de-G. Fortin.

Abonnement: 6 mois \$1.25 Autorisé comme envoi postal
1 an 2.00 de la seconde classe.
3 ans 5.00
le numéro 0.05 Ministère des Postes, Ottawa

Membre de:
l'Association des Hebdomadaires de Langue Française
du Canada

Lettre de France (IV)

Si l'on veut comprendre les troubles qui divisent les catholiques de France à l'heure actuelle, il n'est pas inutile de jeter un coup d'oeil en arrière, c'est le seul moyen de se rendre compte de l'évolution des idées et de comprendre la position de l'Eglise qui sous les assauts divers de l'Esprit du Mal garde toujours le même visage traditionnel.

En 1830, c'étaient surtout les questions religieuses qui agitaient les catholiques de France; les questions sociales engendrées par le développement intense de l'industrie dans tous les domaines, à la suite des découvertes scientifiques, n'avaient pas encore pris la place prépondérante. En réalité les domaines religieux et économique sont bien mêlés l'un à l'autre, mais plus encore peut-être aujourd'hui qu'il ne le paraissait il y a cent ans.

A cette époque, Lamennais revenait de Rome, comblé des bontés de Léon XII, après le succès de son Essai sur l'indifférence en matière de religion, et fondait le Mémorial catholique, que devait six ans plus tard suivre l'Avenir.

La question lancinante était le gallicanisme, qui rongait les esprits depuis la déclaration de 1682 et qui, par le concours du Parlement, s'était uni au Jansénisme et prenait de plus en plus figure de schisme, tant au point de vue de la hiérarchie de l'Eglise que du dogme proprement dit. La France s'acheminait lentement vers un protestantisme national. C'est pourquoi le premier volume de l'Essai eut un succès retentissant chez les catholiques ultramontains. Mais le second volume qui récusait tout motif de crédibilité autre que le consentement unanime, souleva les protestations de Saint Sulpice et de tous les séminaires de France. L'apôtre de la théocratie devenait celui de la liberté de la presse, seule arme lui permettant de lutter contre le gallicanisme officiel. La polémique du Bien devenait agressive et amère. Evidemment le gallicanisme avait abouti au schisme de 1791 et inspiré plus tard le concordat de Fontainebleau qui transformait en loi d'Etat la déclaration de 1682 contre les libertés de l'Eglise. Attirée sur le terrain politique, la réaction de l'Etat ne tarda pas à se faire sentir devant l'affirmation que sans se séparer de Dieu on ne peut refuser au Pape le droit de déposer les rois. Lamennais, défendu par Berryer, fut traduit en police correctionnelle et condamné pour la forme. Il passa alors à l'opposition qui eut un motif de plus pour battre en brèche la politique religieuse de la Restauration. A côté de l'athéisme voltairien, il y eut l'intransigeance des catholiques mécontents. Evidemment depuis 1814 on avait bien réussi dans les familles catholiques à tourner la loi du monopole d'éducation par l'Etat et les Jésuites en particulier possédaient huit collèges. Mais ce que réclamait Lamennais c'était la liberté d'enseignement, au même titre que la liberté de la presse garantie par la Charte.

Et ce fut par ce côté que Lacordaire et Lamennais s'accrochèrent car par ailleurs ni la philosophie de ce dernier, ni son absolutisme, ni sa théologie ne furent jamais du goût de Lacordaire. Mais il apporta tout son concours à la création du journal l'Avenir, grâce auquel son ancien libéralisme politique d'incroyant, espérait, depuis sa conversion obtenir, pour l'Eglise, par un combat commun, cette émancipation dont il voyait l'exemple en Amérique et même en Angleterre depuis les efforts d'O'Connell, et qui allait dans son esprit jusqu'à la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat.

Liberté d'enseignement! C'est une chose qui ne paraît même pas discutable. Il y a encore en France pas mal de gens qui n'arrivent pas à admettre que leur grand père était un singe "évolué", quoique trop souvent les gens en place en donnent assez bien l'apparence. Mais les Sociétés de Pensée et leurs succédanés, comme la sacro-sainte et illuminée Encyclopédie, après la conquête de la bourgeoisie libérale, avaient parfaitement compris que pour atteindre le peuple, si peu intéressant pourtant aux yeux d'un Voltaire, il n'y avait qu'un moyen, le bourrage de crâne chez des malheureux qui n'usaient sur les bancs d'école qu'une demi-douzaine de fonds de culottes au plus. Il faut voir l'acharnement que mettent encore tous les Jacobins du radicalisme au Communisme, en passant par le radicalisme socialiste et le socialisme, à défendre ce qu'ils appellent "les conquêtes du laïcisme" et leur soin de s'assurer de ministère en ministère le portefeuille de ce que l'on appelle "l'Education Nationale", pour comprendre la réaction provoquée par la promulgation de la loi Faloux qui en 1950 mettait fin au monopole d'Etat.

Il n'en était pas de même en 1831 lorsque Lacordaire et ses amis. Charles de Montalembert et de Coux, tous trois rédacteurs à l'Avenir ouvrirent à Paris une école sans autorisation. On les appela en police correctionnelle pour étouffer l'affaire sans bruit, mais le père de Montalembert étant mort, son fils Charles succédait à son titre et le procès passa devant la cour des pairs, où la demande à l'un des accusés de décliner ses noms et qualités obtint la célèbre réponse: "Charles de Montalembert, pair de France et maître d'école".

Malheureusement l'Avenir oubliant qu'en France le catholicisme, religion de la grande majorité n'avait pas du tout

LE CONGRES DES HEBDOS,
TENU DANS LES LAURENTIDES
REMPORTE UN GRAND SUCCES (suite)

LES CONCOURS ANNUELS

Au cours de ce banquet, où les vins français furent à l'honneur grâce à une courtoisie d'Air-France et de M. Jean Ponsot, son représentant général au Canada, les noms des gagnants des concours de 1955 furent proclamés:

Dans la classe "Les Journaux de l'année 1955" le trophée Louis Francoeur a été remporté par "Le Courrier de St-Hyacinthe"; le trophée Raymond Douville, réservé aux hebdomas de format tabloid, le jury a désigné "L'Echo Abitibien", de Val d'Or, et "Le Lingot" d'Arvida. Les autres méritants dans cette classe sont: "L'Argenteuil", de Lachute; "L'Avenir du Nord" et "L'Echo du Nord", de St-Jérôme; "La Voix des Mille-Iles", de Ste-Thérèse; "Joliette-Journal"; "Le Madawaska", d'Edmundston, N.-B.; "Le Progrès de St-Georges (Beauce); "Le Richelieu", de St-Jean; "Le Peuple" et "Le Courrier de Montmagny", de Montmagny, et "L'Echo de Louiseville".

M. Harry Bernard, du "Courrier de St-Hyacinthe", reçoit le prix de la rédaction française; Mlle Marguerite Arcand, de "L'Echo du Nord", le prix Laure Hurteau pour ses articles de la page féminine. "Le Courrier de St-Hyacinthe", "L'Echo du Nord" et "Le Courrier de Montmagny" se partagent des prix offerts par Radio-Canada pour la meilleure page artistique et littéraire.

Le prix du concours littéraire, commandité par l'Association, va à M. Lionel Bertrand, M.P., de "La Voix des Mille-Iles", pour son conte "La Noël du notaire Dumas". Le meilleur reportage de l'année, trophée et prix offerts par Shawinigan Water & Power, est remis à M. Roméo Perusse, du "Courrier de Montmagny"; le concours de la meilleure initiative, commandité par l'Association des Brasseries, est remporté par M. Lionel Bertrand, M.P., de "La Voix des Mille-Iles"; M. Adrien Bégin, "La Tribune de Lévis" et Jean Marion, de "L'Avenir & Sept-Iles Journal".

Les jurys se composaient de Mlle Marie Tétrault, MM. Fernand Denis, Gilles Desroches, Jacques Girouard, Robert Elie Yves Jasmin, Nolin Trudeau, Roch Lefebvre et Jean Saint-Georges.

Les dames à l'honneur

Un autobus mis gracieusement à la disposition de l'Association par la Cie de Transport Provincial conduisait samedi après-midi à Ste-Agathe des Monts les épouses des délégués, qui furent au Laurentide Inn officiellement reçues par les autorités municipales. Elles devaient faire une croisière à bord du superbe yacht de croisière de M. Gaston Cloutier, mais la mauvaise température a fait contremander l'excursion. Les épouses des délégués ont été ravies de l'hospitalité si exquise qui leur fut accordée. Avant le banquet, toutes recevaient un bouquet de corsage, gracieusement d'Air-Canada dont le représentant, M. Yves Jasmin, assistait au congrès.

Les décisions du congrès

Les membres en congrès ont maintenu les concours pour 1956, procédé à la création d'un comité d'administrateurs honoraires à vie, bien défini que les feuilles ou les journaux à sensation ne sont pas admis dans les rangs de l'Association, demandé des campagnes individuelles contre la presse jaune et la littérature immorale, adopté une carte de presse officielle, se sont opposés à toute augmentation dans le prix du papier-journal, révisé entièrement la constitution, adopté en principe un contrat de reproduction avec la Société des Gens de Lettres, recommandé la création d'un comité d'expansion, disposé d'une foule de questions internes, félicité Radio-Canada de la part qu'elle donne sur ses ondes aux hebdomadaires, et décidé que son congrès de 1956 se tiendra à Windsor, Ontario, où combat vaillamment un hebdomadaire de langue française: "La Feuille d'Erable".

LES élections

M. Raymond Douville, du "Bien Public", de Trois-Rivières, a été réélu à la présidence pour un second terme, et MM. Lucien Guertin, de "L'Echo du Saint-Maurice" de Shawinigan Falls, et Aimé Gagné, du "Le Lingot", d'Arvida, ont été réélus aux vice-présidences. M. Lionel Bertrand, de "La Voix des Mille-Iles", de Ste-Thérèse, a été réélu aux fonctions de secrétaire-trésorier. M. L. Omer Perrier, du "Canada-Français", de St-Jean, a été désigné comme premier membre honoraire à vie du Conseil d'administration, et il a été remplacé au conseil par M. Marc Fortin, de "L'Echo du Nord", de St-Jérôme. Six autres administrateurs sortant de charge ont été réélus: MM. Harry Bernard, du "Courrier de St-Hyacinthe", Conrad Boisvert, de "Joliette-Journal", Lucien Fontaine, de "L'Echo Abitibien", de Val d'Or, Ernest Gagné, de "L'Echo de Louiseville", Lucien Guertin, de "L'Echo du St-Maurice", Shawinigan Falls, et Gérard Légaré, M.P., de "L'Echo du Bas Saint-Laurent", Rimouski, qui agira comme président honoraire.

Le Conseil d'administration est complété par MM. Adrien Bégin, de "La Tribune de Lévis" Gérard Brady, de "L'Homme Libre", de Drummondville, et de Maurice Marquis, du "Courrier de Montmagny", dont le terme expirera l'an prochain.

le caractère de secte qu'il avait aux Etats-Unis, réclamait la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, perdait l'appui du clergé et finalement se trouva condamné par l'encyclique de 1832. Lacordaire s'était pratiquement séparé de Lamennais depuis plusieurs mois quand la condamnation arriva et la soumission momentanée du futur apostat n'eut sur sa décision qu'une répercussion bien passagère. Il avait déjà la mesure de son entêtement et de son orgueil.

Commandant Lucien Beaugé.

N'AYEZ PAS PEUR DE
LA CRISE CARDIAQUE

Il est stupide de nourrir une crainte morbide des crises cardiaques. Sur dix sujets atteints, huit survivent qui sont capables de mener par la suite une longue existence normale, lit-on dans le numéro d'octobre de Sélection du Readers Digest.

La personne qui a souffert d'une crise doit, cependant, prendre certaines précautions raisonnables. Il lui faut surveiller son régime, réduire les corps gras et le sel dans son alimentation pour revenir autant que possible à un poids normal. Elle doit éviter les grosses fatigues et les émotions. Bien entendu, les exercices violents lui sont absolument interdits.

Les anxieux feraient bien mieux d'admirer la force de leur coeur plutôt que de redouter sa faiblesse. Il accomplit en effet un labeur fantastique. Chaque jour, il pompe dans l'organisme près de 3,000 gallons de sang à travers des milliers de milles de vaisseaux. Pour nourrir son propre tissu musculaire, le coeur lui-même a besoin d'une grande qualité de sang qu'il reçoit par les deux artères coronaires et leurs branches. Chez l'individu normal, la surface intérieure de ces artères est lisse et unie. Mais chez celui que menace une crise cardiaque, la tunique interne de la paroi artérielle s'épaissit. Il forme un lent dépôt d'une substance graisseuse, le cholestérol, que l'on trouve en abondance dans la riche alimentation de l'homme civilisé, et que le corps fabrique par surcroît.

Toutes les crises cardiaques, lit-on encore dans l'article de Sélection, ont en commun l'obstruction ou la gêne de la circulation coronarienne, d'infarctus du myocarde ou d'angine de poitrine, le responsable est en général le cholestérol. (Que ceci n'aille pas créer une phobie du cholestérol; il suffit, quand on a atteint l'âge moyen, de veiller à diminuer les graisses animales dans son alimentation, en attendant les résultats des recherches en cours).

INSTITUTEURS
DU DIOCESE DE
STE-ANNE

Ste-Anne de la Pocatière, — (DNC). — A l'Ecole Normale de l'Islet, il y a quelques jours avait lieu la première réunion du Conseil Général de la Fédération des Instituteurs et institutrices Catholiques du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière. Des questions importantes étaient à l'ordre du jour. Un programme a été élaboré en vue de rallier tout le personnel enseignant du diocèse afin de trouver ensemble la solution des problèmes et de travailler à ce que la profession soit mieux connue et respectée. Le Conseil Diocésain est confiant que les syndicats commenceront bientôt leurs activités et accompliront un travail magnifique. M. l'abbé C.-E. St-Onge du Bureau Diocésain des Oeuvres a pris part aux délibérations.

Meilleurs voeux à la
2e Campagne des Charités





Quelques points ? ?
D'INTERROGATION
 par Le Gardeur
ETAT ET CULTURE
 On a de plus en plus tendance en certains milieux, d'ail-

leurs plus bruyants qu'importants, à réclamer pour les arts, les lettres et les sciences l'encouragement de l'Etat. N'est-ce pas manifester une solide ignorance de l'histoire et de la psychologie élémentaire?

Placer artistes, écrivains et savants sous la coupe de l'Etat, ce serait les mettre à la merci des comités parlementaires. Or, personne n'a plus besoin de liberté qu'un artiste, un écrivain, un savant digne de ce titre. De sa nature il est un créateur et comme tel "alergique" à toute coercition.

Il n'est pas vrai que le patronage de l'Etat aiderait les artistes, leur assurerait de l'emploi, améliorerait leurs conditions de vie, accroîtrait le prestige des arts. Ce n'est pas vrai parce que cela ferait des artistes, des écrivains et des savants - de simples fonctionnaires, des bureaucrates. Il y a d'ailleurs une limite, vite franchie, au nombre de tableaux que l'Etat peut acheter, de bourses et de prix qu'il peut accorder. Et malgré toutes les précautions et la meilleure volonté du monde, son "patronage" ne pourrait s'exercer sans favoritisme, sans injustice.

Si l'on s'intéresse vraiment au sort de nos artistes, de nos écrivains et de savants, que l'on cultive davantage le goût de nos grands industriels, de nos richards, qu'on les habitue et qu'on les encourage à imiter les princes et les authentiques capitalistes de la Renaissance, tous émules dans la protection des arts, des lettres et des sciences.

Si vous connaissez un peu l'histoire, n'est-ce pas avec horreur que vous songez à l'appauvrissement de ce monde eût souffert si Léonard de Vinci et Shakespeare, Pasteur et Jenner Edison et Marconi, avaient été des fonctionnaires?

Le Gardeur



"Je n'ai jamais rien vu de pareil!"

"J'en use des semelles de ce temps-ci à servir de la Dow aux clients! Dans les tavernes, les hôtels, les garçons de table disent que c'est de même partout; tous parlent de l'augmentation extraordinaire des commandes de Dow. C'est que le goût de la Dow 'Climatisée' répond parfaitement aux exigences des clients."

MONTREAL • QUEBEC
 KITCHENER

Campagne des Charités Diocésaines (30 oct.-13 novembre)

— "Comment, encore cette année?"

— Oui, encore cette année... Et il est facile de prédire qu'il en sera ainsi tant qu'il y aura dans le diocèse des personnes ou des familles à qui cette oeuvre des Charités diocésaines fera du bien.

Ne payons-nous pas, chaque année, des primes d'assurance sur la vie, la maladie, les accidents corporels ou d'automobile, le feu, le vol, la responsabilité publique, etc.? En général, c'est le prochain qui bénéficie de ces assurances, et nous en sommes bien heureux, particulièrement pour l'assurance-vie. Pourtant, mourir n'apporterait-il pas le gros lot?

Donner à l'oeuvre des Charités Diocésaines, c'est prendre une prime d'assurance sur nos propres misères. Et remercions Dieu qui nous a placés parmi ceux qui ont à donner, et non parmi ceux qui sont dans l'indigence.

Et puis, savons-nous bien ce que valent au diocèse les petits montants ainsi souscrits par chacun de nous?

La souscription de 1954.

Dimanche dernier, à CJBR-TV, de Rimouski, le président de la campagne de ce diocèse disait à la radio qu'il entendait bien doubler l'objectif proposé; et il se fondait pour cela sur des "déductions mathématiques"... "Le diocèse de Ste-Anne, disait-il, avec une population d'un peu plus de 80,000 âmes a souscrit un peu plus de \$42,000... soit cinquante sous par personne. Nous doublerons notre objectif si nous en faisons autant".

La souscription de 1954, dans notre diocèse, a donc servi d'exemple, déjà. Il est possible que les résultats consignés dans le rapport de l'année qui vient de se terminer puissent servir d'exemple, eux aussi. En effet, la campagne a rapporté le montant de \$42,645.21. De ce total \$20,000 ont été affectés au Service Social; pour leur part les municipalités ont souscrit \$12,372.69, pour 551 cas soumis à ce même service.

Or, il est arrivé que lors de la redistribution, \$20,000 et \$12,372.69 ont formé un total non pas de \$32,372.69, mais de \$110,764.42... Car c'est bien \$110,764.42 que le service social a redistribué, à partir de \$32,732.69... donc un surplus de \$78,391.73 sur ce qu'on avait mis dans la caisse...

Le miracle en tout cela est que le Service Social a servi d'intermédiaire entre des personnes et des organisations qui, faute d'informations suffisantes, ne bénéficiaient pas de secours déjà offerts par nos lois.

On admettra tout de même que mettre \$32.00 dans une tirelire et en retirer peu après \$110.00, ce n'est plus de la charité, mais un placement à haut rendement, susceptible de rendre jaloux n'importe quel spéculateur. En chiffres précis, dès la première année, le Service Social a valu au diocèse, un surplus de près de \$80,000...

Qui bénéficie des charités diocésaines?

Les charités diocésaines qui proviennent de souscriptions individuelles des laïques: sont destinées également à des laïques; familles nécessiteuses, veuves indigentes, enfance malheureuse (placement d'enfants pauvres, adoption d'orphelins, etc)...

Inutile de croire et de répéter que vont en bénéficier tel ou tel collège, tel ou tel groupe religieux; ou encore que quel qu'un peut s'approprier ces fonds pour d'autres fins, quelles que légitimes qu'elles soient. C'est de l'enfantillage, et c'est un peu malhonnête également... envers ceux qui ont obtenu, avec l'argent de ces Charités en une seule année, les résultats que nous venons de donner. Et il y a des paroisses où la part de la souscription affectée au service social a produit non pas 350 p.c. mais environ 2,000 pour cent; on en aura bientôt la preuve, dans une autre publication.

N'est-ce pas assez convaincant?

— Mais alors, la St-Vincent de Paul?

— Je donne régulièrement à la St-Vincent de Paul...

— Moi aussi. C'est très beau, continuons à le faire. Mais la St-Vincent de Paul est une toute autre affaire, d'ordre paroissial, celle-là; elle s'adresse à d'autres besoins; mais il y a tout de même ceci: que des personnes nécessiteuses, favorisées par les Charités diocésaines, n'ont plus été dans l'obligation d'être secourues par la St-Vincent de Paul paroissiale.

On sait comment opère la St-Vincent de Paul, oeuvre de miséricorde spirituelle autant que matérielle, mouvement peut-être plus religieux, si nous pouvons dire, que les charités diocésaines; car ce mouvement est fondé plus sur l'action individuelle des membres de la conférence que sur l'efficacité d'un bureau bien organisé, et surtout bien documenté. Dans un cas comme dans l'autre, l'action est alimentée par la charité: les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Donne qui veut... et ce qu'il veut.

Si, après tout ce que vous venez de lire, vous n'êtes pas convaincu de la valeur des Charités Diocésaines, vous êtes libre de ne rien souscrire. C'est votre affaire. Donne qui veut, et ce qu'il veut!

Seulement, nous pouvons suggérer que vous soyez aimable envers ceux qui viennent frapper à votre porte: ces zélés accomplissent une corvée dont tout humain aime à se dispenser. Si vous ne donnez pas d'argent, donnez au moins votre sourire, puisque c'est tout ce qu'ils recevront pour leur peine.

Vous êtes bien libre, aussi, d'exprimer votre opinion. Mais n'oubliez pas que vous vous adressez à des hommes qui connaissent tout le bien fait par ces Charités au cours du dernier exercice: et vous, êtes-vous bien certain d'être bien renseigné?

L'autre jour, à Québec, à l'issue d'un banquet, ma voisine me présente son mari, un ingénieur professionnel. Au nom de "Ste-Anne" il sourit, dit connaître plusieurs personnes, y avoir même travaillé... Et il donne, sans s'en douter, la version vraie d'un fait dont j'avais déjà entendu six versions différentes, genre commérage. Comme vous voyez, il faut être prudent, lorsqu'on rapporte des "nouvelles"... Six fausses, pas une fois la bonne!...

Alors, c'est compris; que vous donniez ou que vous ne donniez pas, recevez les "quêteux" avec le sourire, et gardez vos explications... Vous ne donnez rien? C'est votre affaire. Et les zélés ont la consigne de ne pas insister... Vous êtes libre de contribuer, ou de ne pas le faire, à un mouvement de cette nature... Ca finit là!

Seulement, si un bon jour, le vent tourne et que vous devenez le bénéficiaire de cette oeuvre, vous préférerez probablement avoir été du côté de ceux qui ont donné leur part quand ils le pouvaient, afin de pouvoir recevoir la leur, sans rougir, aux jours de détresse.

Et puis le maître n'a-t-il pas dit: "Un verre d'eau donné en mon nom ne restera pas sans récompense"?

L.G.F.

On nous écrit

LA FEDERATION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CATHOLIQUES DU DIOCESE DE STE-ANNE DE LA POCATIERE.

Rivière-du-Loup, 18 octobre 1955.

Monsieur L.-de-G. Fortin, agronome, Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous féliciter pour l'article si bien senti, paru dans la Gazette des Campagnes du 13 octobre dernier que l'Abbé St-Onge m'a communiqué.

En ma qualité de Présidente de la Fédération des Instituteurs et Institutrices de la Fédération de notre Diocèse j'ai lu avec émotion l'inquiétude justifiée du bon Monsieur le Curé St-X il n'est pas le seul d'ailleurs à s'inquiéter... et je vous suis reconnaissante d'avoir par votre article fait ressortir la triste situation de nos écoles de campagne et le sort pitoyable de ceux et celles qui se consacrent à l'enseignement.

En reconnaissance, Monsieur le Directeur, veuillez accepter cette petite compensation; (1) j'espère dans l'avenir pouvoir mieux reconnaître les services que vous nous rendez et je me demande s'il serait possible que votre article paraisse dans nos journaux locaux à Rivière-du-Loup et Montmagny ainsi que dans le journal de notre organisme "l'enseignement". Je vous serais reconnaissante de m'en dire un mot au plus tôt.

Bien à vous,
 Aliet Gendron, Présidente,
 27, rue Délage,
 Rivière-du-Loup.

P.S. — Le 15 octobre, avait lieu à l'Ecole Normale de l'Islet la première réunion du conseil général de la Fédération diocésaine des Instituteurs et Institutrices Catholiques du Diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Des questions importantes étaient à l'ordre du jour et un programme a été élaboré en vue de rallier dans le mouvement tout le personnel enseignant du diocèse afin de trouver ensemble la solution de nos problèmes et de travailler à ce que notre belle profession soit mieux connue et respectée. Le Conseil est confiant que les syndicats commenceront leurs activités dès cet automne et accompliront un travail magnifique. Cordial Merci à Monsieur l'Aumônier l'Abbé St-Onge qui a bien voulu prendre part à nos délibérations.

Pourriez-vous faire insérer cet article dans votre journal s'il-vous-plait.

Bien à vous,
 Aliet Gendron,
 Présidente.

(1) Un chèque de \$5.00.

On nous écrit:

Paroisse de St-X...
 P. de Québec.

le 21 octobre 1955.

Monsieur Fortin,

Je vous envoie le prix de mon réabonnement à la Gazette des Campagnes avec un léger supplément, si vous voulez bien m'adresser 10 exemplaires du no 48 (13 octobre 1955).

Je vous remercie de votre article sur les Ecoles primaires rurales. La plupart de nos commissaires d'écoles sont sans instruction et souvent sans éducation; et ce sont eux qui président, qui décident, qui engagent, qui conduisent toute l'organisation de nos écoles, de nos institutrices, de nos enfants.

Le problème du Curé de St-X... est sérieux; il est le même un peu partout.

Mes respects et mes amitiés,

..... ptré, curé.



Pour VOUS,
MESDAMES!



LA CROIX-ROUGE DANS le BAS du FLEUVE

Ste-Anne de la Pocatière, — (DNC). — Trois cliniques mobiles médicales et dentaires ont remporté un grand succès. Le Dr J.-P. Lantier, directeur de la clinique No 4 qui visita les comtés de Rimouski et de Matapédia, exprima l'opinion suivante partagée par ses collègues: "Partout où nous allons, nous sommes les bienvenus. Les gens nous attendent et viennent se faire traiter à nos cliniques médicales et dentaires. Malheureusement, il y a tellement à faire pour nos dentistes, que nous devons nous limiter à enrayer la cause du mal aussi vite que possible. Mais dans les cinq jours que nous passons dans chaque colonie, nous ne pouvons faire l'impossible.

Dans les diverses parties de la province, ce petit nombre de médecins et dentistes ont fait 364 examens médicaux; 299 opérations amygdales et végétations adénoïdes; 96 opérations mineures; 875 anesthésies générales et 62 anesthésies locales; 7,920 examens dentaires; 22,279 extractions; 615 traitements et 89 Prophylaxies. A ces chiffres déjà très impressionnants, il faut ajouter les résultats d'une clinique spéciale, dirigée par M. le Dr Jean-Louis Bertrand sur la Côte-Nord. A lui seul il visita Rivière-au-Tonnerre, Sheldiake, Magpie, Rivière St-Jean, Longue Pointe, Chute aux Outardes; Canton Arnault, Ste-Marguerite, Ste-Thérèse de Colombien, le comté de Saguenay, Pentecôte, Moisie, Bay Johan Beets, Natashquan, Pointe Parent, Agouanish pratiquant un grand total de 126 examens, 26 prophylaxies, 2370 extractions et 135 anesthésies.

Une somme de \$4,821.88 a été dépensée pendant le mois de septembre pour vêtements, literie et nourriture distribués par la Croix-Rouge aux victimes d'incendies. Ces chiffres comprennent les dépenses encourues par le feu de forêt du mois de juillet à Clarke City et Ste-Marguerite. La section des Sept-Iles est venue au secours de 113 familles représentant 487 personnes à Ste-Marguerite et Clarke City seulement. Les dépenses pour la nourriture et les vêtements se sont élevées à \$1,590. En tout et pour tout, 697 personnes ont été secourues par la Croix-Rouge pendant le mois de septembre.

Conférence donnée le 18 octobre 1955 devant le Cercle des fermières de Ste-Anne-de-la-Pocatière par le Dr Marcel Bélanger, O.D.

BIEN-ETRE VISUEL CHEZ LES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE

Le sujet que nous allons aborder, traitera des problèmes visuels chez les enfants. Ce sujet devrait vous intéresser au plus haut point pour deux raisons: la première, parce qu'il s'agit de vos enfants; la seconde, parce que le succès scolaire de ceux-ci dépend, dans une proportion de 80%, de leur vision.

Pourquoi les problèmes sont-ils si intimement liés à l'enfance, et surtout à l'enfance scolaire? A cette question, je répondrai d'abord et avant tout, qu'un enfant n'est pas un adulte en miniature, qu'il est dans une période de croissance, où tout son organisme exige une grande quantité d'énergie, non seulement pour son activité, mais aussi pour grandir, se développer, et même pour résister à la maladie. Je répondrai en second lieu, qu'en plus de cette dépense d'énergie, qui est déjà très grande, l'enfant doit s'adapter à un nouveau milieu, l'école, où il doit satisfaire à de nouvelles exigences, surtout celle d'apprendre à regarder longtemps dans un même livre. Et c'est justement là le point culminant: s'il n'est pas capable de satisfaire à ces exigences, s'il n'est pas capable de répondre aux demandes de la vision, nous verrons l'enfant devenir progressivement un myope, ou un presbyte, ou un loucheur, selon le cas.

C'est à vous, parents, et aussi aux professeurs et institutrices, qu'il revient de dépister ces principaux troubles dans la vision de vos enfants, et cela, dès leur début, dès leurs premières manifestations.

Afin de vous aider dans cette tâche, nous allons passer en revue certaines manifestations anormales chez les enfants en y ajoutant quelques explications et quelques conseils.

Vous avez sans doute remarqué par exemple, que beaucoup d'enfants écrivent la figure collée sur leur cahier. Ces mêmes enfants se plaignent aussi de ne pas voir de loin et demandent à l'institutrice de les approcher du tableau. Soit dit en passant, que le problème n'est pas réglé par le fait même que l'enfant est approché du tableau. Au contraire son cas, de myopie s'aggrave.

Pourquoi un tel comportement chez un enfant qui paraissait pourtant avoir de bons yeux avant d'aller à l'école? La raison est simple: c'est qu'il n'a pu suffire à une demande spéciale d'énergie, celle de s'accommoder à toutes distances avec ses yeux. Regarder loin, au tableau, puis de proche, dans un livre, et cela souvent dans la même journée, a créé chez lui un conflit et il a préféré sacrifier la vision éloignée et conserver la vision rapprochée, parce que pour lui, c'était la plus facile. Malheureusement, des circonstances de lieu et d'environnement sont souvent la cause principale du développement de la myopie. Et je veux parler d'un mauvais éclairage, d'une réflexion de lumière trop grande dans les classes. Les enfants prennent des postures en regard de cet éclairage et ces postures sont souvent anormales et néfastes pour les yeux. Un éclairage trop faible ou mal dirigé sur les pupilles incitera l'enfant à se rapprocher de son livre, de son cahier pour mieux voir. Et c'est justement en se rapprochant plus que la normale qu'il se développe une myopie qui est la plupart du temps progressive.

Chers parents, ne souffrez donc jamais que vos enfants regardent quelque chose à une distance plus petite que seize pouces de leurs yeux. Ne les laissez pas non plus lire en position couché. Lorsqu'ils font leurs devoirs à la maison, autant que possible, installez-les devant une table et une chaise proportionnées à leur grandeur. La plupart du temps, la table de la cuisine est trop haute pour un enfant de sept ans. En principe, il doit toujours avoir les deux pieds appuyés sur le plancher. La lumière doit toujours venir de la gauche, et être assez intense. Donc, pour résumer le cas, il s'agit d'un enfant myope, qui ne voit pas loin de lui. Par ce fait il perd

tout ce qui est écrit au tableau, et son rendement scolaire en est ainsi diminué.

Prenons maintenant un autre exemple. Beaucoup d'enfants — plus nombreux que les myopes — détestent lire et faire des devoirs. Ils préfèrent plutôt jouer. C'est le cas des hypermétropes ou presbytes infantiles. Ils arriveront de l'école avec un mal de tête assez régulier, et seront portés à se frotter les yeux souvent; les paupières seront rouges. Pour ceux-là, les opposés des myopes, tout travail rapproché leur est pénible. Ils perdent leur place en lisant, passent des lignes ou relisent la même ligne, lisent lentement, suivent les lignes avec leur doigt ou avec une règle, ne retiennent pas ce qu'ils lisent, se plaignent que les lettres et les mots se mêlent ou sautent, etc., etc.

Afin d'éviter ces états de choses, ils négligeront volontairement de faire leurs devoirs et d'étudier leurs leçons. Ils n'auront par conséquent pas de succès en classe et il en résultera un dégoût pour les études. Tout cela, non pas à cause d'un manque d'intelligence, mais bien à cause d'un simple défaut physique des yeux qui reste non corrigé par insouciance et négligence. Pourquoi donc, encore une fois, une telle situation après l'entrée à l'école?

Permettez-moi de vous répondre par une comparaison. Un étudiant décide de travailler pendant ses vacances d'été et il s'engage dans un chantier. Il sait par expérience qu'il peut lever au bout de ses bras un poids de soixante-quinze livres. Plus que cela, il ne le peut pas, c'est son maximum. Son employeur lui demande de transporter des blocs de ciment pesant vingt-cinq livres chacun, et cela huit heures par jour. Croyez-vous que ce garçon va fatiguer à faire son travail? Pas du tout, parce qu'il lui reste une réserve d'énergie pour lever cinquante livres de plus à chaque bloc. Si, par contre, on lui demandait de transporter des blocs de soixante-quinze livres chacun à la journée, vous comprenez facilement qu'il ne travaillera pas longtemps à cet endroit; il va trouver son travail trop dur, et sera toujours épuisé.

Et bien, il en est de même pour les jeunes presbytes. Lire ou écrire oblige leurs yeux à déployer leur maximum d'énergie. Ils fatiguent donc, ne peuvent lire longtemps et essaient de se dérober à tout travail rapproché.

Donc, pour résumer ce deuxième exemple; il s'agit d'un enfant presbyte, c'est-à-dire qu'il ne voit pas bien de proche, qui n'apprend donc rien par lui-même en lisant, qui devient paresseux. Vous savez maintenant pourquoi.

Ajoutons maintenant quelques mots, au sujet des loucheurs. La plupart des déviations oculaires sont héréditaires, ou apparaissent à la suite d'une maladie quelconque, surtout la rougeole si vous ne prenez pas la précaution de confiner l'enfant à la chambre noire. Beaucoup de strabismes sont d'origine congénitale c'est-à-dire, à la suite d'un accouchement anormal. Les os du crâne sont à ce moment très mous et flexibles, et une légère pression sur les tempes peut causer une luxation du muscle sous-jacent relié à l'oeil.

D'autres cependant, qui peuvent être corrigés sans opération, sont les loucheurs fonctionnels, c'est-à-dire, qu'un des deux yeux s'est mis à loucher à la suite d'une mauvaise coordination entre les deux yeux. Aucun individu sur la terre ne voit voir en double et c'est une tendance naturelle d'essayer de voir le mieux possible. Donc, si un oeil nuit à la bonne interprétation de ce que les deux yeux regardent, cet oeil déviara, louchera; et un oeil qui loucha cesse de voir graduellement, de sorte que seul le meilleur des deux sert à regarder.

Uniquement ces genres de strabismes peuvent être corrigés par des traitements avec succès, s'ils sont pris à temps. Il est donc important pour vous, parents, si le cas se présentait, de toujours connaître les antécédents de vos enfants, afin de pouvoir aider le spécialiste à en déterminer la cause exacte.

Vous avez la responsabilité, comme parents, de munir votre enfant de tout ce dont il a besoin pour l'étude, non seulement des crayons et des cahiers, mais aussi, veiller à la protection de sa vue. Ce serait rendre votre tâche moins lourde et plus efficace; ce serait rendre service à l'enfant et à l'éducateur.

**Aidons à former des chefs
pour nos mouvements d'Action Catholique.
DONNONS pleinement avec SOURIRE.**

La Campagne des Oeuvres Diocésaines

HENRI BOUCHER
MARCHAND de CHAUSSURES

Magasin à Ste-Anne, Tél.: 135 — Magasin à St-Pascal, Tél.: 3

STE-ANNE — ST-PASCAL



Mlle M.-LOUISE PAQUET
FLEURISTE

Membre de L'Union des Fleuristes du Canada.

FLEURS pour TOUTES OCCASIONS

Représentante à Ste-Anne, Mme LS. de G. FORTIN

RIVIERE-DU-LOUP

PRES de la ROUTE LEVIS-RIMOUSKI

3 rue Lévis,

Tél.: 2128

Rivière-du-Loup.



LE VIREMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE (JUMPAGE) UNE DES PLUS GRANDES PLAIES DE L'INDUSTRIE FORESTIERE

Depuis plusieurs années déjà, tous ceux qui, à un titre quelconque s'intéressent à l'industrie forestière, sont de plus en plus inquiétés par l'instabilité au travail d'un grand nombre de bûcherons, qui parfois, sans raison absolument valable, décident de laisser l'emploi qu'ils ont accepté, pour suivre d'autres mirages avec l'espoir de trouver du "plus beau bois", de se faire de plus gros salaires ou tout simplement par esprit d'aventure. Il y a là une véritable déformation des plus saines traditions et de la belle mentalité de travailleurs assidus que l'on rencontrait chez nos bûcherons canadiens-français, d'il y a dix ou quinze ans, qui leur a créé la réputation d'être les meilleurs bûcherons au monde. Les plus puissantes Compagnies d'opérations forestières, justement alarmées par les pertes excessives et l'insécurité de l'exécution que leur occasionne ce va-et-vient anormal, ont chargé leur Service du Personnel de faire des études approfondies pour tenter de découvrir les raisons de cet état de chose afin de tenter de trouver des solutions susceptibles d'y remédier.

De notre côté au Service Forestier de l'U.C.C. depuis quelques années, que nous nous inquiétons du problème, car pour nos ruraux-bûcherons, la généralisation de la pratique du "jumpage" est loin de leur être avantageuse, et comme dirait le fabuliste "Pierre qui roule n'amasse pas mousse", s'applique avec une terrible réalité dans le cas des trop nombreux bûcherons nomades, qui, après avoir tenté leur chance à 8 ou 10 endroits au cours d'un même hivernement, reviennent au printemps dans leur paroisse et dans leur famille, sans grand argent économisé, avec un esprit assez aigri parfois et en accusant tout le monde d'être des exploiters, créant ainsi des conditions et en accusant tout le monde d'être des exploiters, créant ainsi des conditions particulièrement favorable à ceux qui guettent toutes les occasions possibles pour la diffusion d'idées subversives dans les meilleures conditions à l'éclosion des germes ainsi semés.

Evidemment nous n'avons pas la prétention de penser que nous avons exploré tout le problème et que les malaises constatés que nous signalerons sont les seuls pouvant exister; nous tenterons d'apporter notre meilleure contribution à problème devenu excessivement grave et qui devra être réglé. A la base du problème, nous croyons qu'il y a pour une large part un manque à peu près complet de la diffusion d'un idéal de vie et de programme concret de son organisation, à la jeunesse; il y a bien ici et là quelques timides essais, tel le magnifique travail qu'accomplit en Milieu Rural la J.A.C., les efforts louables que font l'U.C.C. et la Société Canadienne

d'établissement rurale, mais ces quelques efforts sont vite noyés sous l'influence délétère de certains films de théâtres, de certains programmes de télévision et de radio, et du nombre effarant de buvettes, de vendeurs de boissons clandestins qui sont véritablement la plaie d'un grand nombre de nos bonnes paroisses rurales et la conséquence de toutes ces propagandes malsaines, c'est qu'un trop grand nombre de nos jeunes ont beaucoup de difficultés de se faire une idée claire et précise sur le véritable sens de la vie et de la nécessité de prendre les moyens nécessaires pour réaliser un programme précis qui lui permettra d'être quelqu'un et d'avoir l'ambition de faire quelque chose de grand et d'utile de sa vie.

Or la vie et le travail en forêt n'étant sûrement pas une continuelle partie de plaisir, il arrive fatalement que sans idéal et sans objectif précis à atteindre, qu'un grand nombre se laissent vaincre par les difficultés inhérentes au travail en

(suite à la page 6)

AU RICHELIEU DE RIVIERE-DU-LOUP

Ste-Anne de la Pocatière, — (DNC). — Les membres du Club Richelieu de Rivière du Loup tenaient leur réunion hebdomadaire, mardi le 18 octobre. La plupart des membres étaient présents au dîner servi sous la présidence de M. Gérald Thiboutot. M. le Dr Yves Godbout agissait comme maître de cérémonies. Au nombre des invités d'honneur, on remarquait Me Jos. Marineau, le conférencier invité et M. Rosaire Laprise, tous deux membres du Richelieu-Montmagny; Me Antonio Dubé, associé de Me Jean-Paul Bérubé et M. Martineau, représentant de la Brasserie Dow.

Le Richelieu Lazare Beau-lieu a donné la conférence atomique, avec le brio qu'on lui connaît. Il relata en quelques mots un fait inusité qui s'est produit lors d'un congrès tenu dans un hôtel du Lac Placide. Fait qui prouve la largeur de vue et l'esprit humanitaire de nos canadiens-français.

Me Jos. Marieau, avocat de Montmagny et directeur général de la Société des Artisans Canadiens-français a prononcé une brillante conférence. Il a brossé en quelques minutes l'historique de la Société dont il est un des directeurs; puis il a fait le synopsis de l'organisation générale de cette société qui groupe actuellement plus de 150,000 membres ca-

(suite à la page 6)

Vaut mieux prévenir que guérir.
Préparons les chefs de demain. Donnons avec PLAISIR.
La Campagne des Oeuvres Diocésaines.



exclusivité Tip Top Tailors
LES NUANCES VIVES

**RETORS INVERSÉS
et WORSTEDS**

entièrement nouveaux

ET SI PARFAITEMENT BRITANNIQUES!

**LES VÊTEMENTS LES PLUS AVANTAGEUX
AU CANADA**

VÊTEMENTS "CLUB" \$49.50
VÊTEMENTS "TIP TOP" \$59.50
VÊTEMENTS "FLEET STREET" \$69.50

DAVID OUELLET ENR.
STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE



Nous présentons... la voiture "enchantée"!

LA NOUVELLE DE SOTO 1956



SEDAN DE SOTO FIREFLITE QUATRE PORTES

La De Soto 1956 est véritablement une voiture enchantée!

Ce qui vous frappe d'abord, c'est sa nouvelle silhouette hardie. Admirez sa nouvelle grille élégante, le profil superbe de ses côtés, la grâce des nouveaux panneaux arrière de ligne relevée.

Mais c'est dans sa performance que cette voiture éblouissante est vraiment magique. Imaginez que

vous êtes au volant. D'un tour de la clé d'allumage, vous lancez le nouveau moteur Fireflite, étonnamment puissant. D'une simple pression sur un bouton vous placez en vitesse de marche la transmission automatique PowerFlite. Appuyez sur l'accélérateur et... ROULEZ!

Vous découvrirez nombre d'autres perfectionnements nouveaux. Consultez votre dépositaire

Dodge-De Soto qui vous donnera tous les détails. Il voudrait que vous preniez vous-même le volant de cette automobile enchantée.

Un triomphe de style et de mécanique réalisé par la Chrysler Corporation of Canada, Limited.

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC L'ENCHANTEMENT DE L'ANNÉE... CETTE AUTO MAGIQUE VOUS ATTEND ICI!

TÉL 21-5-3 **J. B. BELZILE** STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

Que la main gauche ignore ce que la main droite donne.
La Campagne des Oeuvres Diocésaines

**ROGER NERON
AU POSTE
DE GERANT-ADJOINT**



La direction de Robin Hood Flour Mills Limited annonce la nomination de monsieur Roger Neron au poste de Gérant-adjoint de la publicité pour le Canada.

A cette nouvelle fonction, M. Neron assumera la responsabilité conjointe de toute la publicité, tant anglaise que française, pour la compagnie au Canada.

LE VIREMENT...

(suite de la page 5)

forêt et s'en vont continuellement d'une place à l'autre à la recherche de meilleures "talles de bois", de conditions de logements, de nourritures qu'ils espèrent trouver ailleurs.

Tous ceux qui ont l'expérience du travail forestier savent très bien que pour être capable de résister en face des difficultés de toutes sortes, de l'ennui et la nostalgie qui, à certains jours, étirent le coeur des plus forts, qu'il faut de puissants motifs clairement établis et des objectifs et atteindre; et à l'appui de ces dires qu'il nous suffise de donner comme exemple le cas de ceux qui font "leur run de noce", de ceux qui veulent se faire des économies pour s'acheter une terre ou apprendre un métier; pour eux le travail en forêt est un moyen d'atteindre une fin, un idéal clairement déterminé, aussi les voyons-nous satisfaits et heureux de leur travail, de leurs employeurs et de leurs compagnons.

C'est pour maintenir bien haut dans l'esprit et le coeur de nos ruraux-bûcherons que le Service Forestier de l'U.C.C. travaille si arduement à l'élaboration et à l'organisation de formules qui serviront de cadres protecteurs et aideront à l'orientation des jeunes vers un idéal de vie, qui en feront des hommes responsables tels que la Société en a un si pressant besoin, aussi la stabilisation de la main-d'oeuvre qui existe dans les Chantiers Coopératifs de l'U.C.C. qui fait d'admiration des chefs de l'industrie est une preuve manifeste de la valeur des formules présentées et des objectifs proposés.

Nous reviendrons dans quelques études subséquentes examiner quelques autres facteurs, qui, croyons-nous, sont responsables de la situation déplorable qui existe présentement au sujet du "Jumpage".

Samuel Audette.

AU RICHELIEU...

(suite de la page 5)

tholiques et de langue française. Me Marineau a démontré le rôle économique que joue l'assurance et tout spécialement celui recherché par la Société des Artisans. Afin d'illustrer ce rôle économique, le conférencier rappelle que sa

société a aidé à la fondation de la ville épiscopale de Haute Rive au point que Son Exc. Mgr N.-A. Labrie disait publiquement que la Société des Artisans était le réel fondateur de sa ville. Il fut présenté par un confrère du Barreau, Me Jean-Paul Bérubé et remercié par le président fondateur du club, Me L.-P. Lizotte.

Les nuances café



nouveaux et élégants coloris
Tip Top pour l'automne

VÊTEMENTS "TIP TOP" \$59.50 2 pcs

Confectionnés sur mesure selon les nouveaux modèles à silhouette élancée

LES VÊTEMENTS LES PLUS AVANTAGEUX AU CANADA



VÊTEMENTS "CLUB" \$49.50
VÊTEMENTS "TIP TOP" \$59.50
VÊTEMENTS "FLEET STREET" \$69.50

RENE CHAMBERLAND
ST-PHILIPPE-DE-NERI
KAMOURASKA

SIROIS, LAUZIER & Cie

Comptables Agréés

Fernand Sirois, C.A.
Gérard Lauzier, C.A.

76, St-Pierre — QUEBEC — Tél.: 5-7104

Si facile à admirer... et à posséder!

LA NOUVELLE WINDSOR 1956 DE

Chrysler



Sedan 4 portes Chrysler Windsor

La silhouette aérienne "Flight-Sweep" rehausse la beauté du style élancé

La voici dans toute sa beauté—la merveilleuse nouvelle Windsor 1956 de Chrysler!

C'est une voiture toute nouvelle—et du premier coup d'oeil vous constaterez qu'elle est faite pour vous. Des courbes classiques du large capot surbaissé, à la ligne relevée des ailes arrière, elle souligne d'un chic nouveau le style élancé.

Vous vous prélasserez dans des sièges moelleux,

les plus beaux et les plus larges de tous les sièges que vous ayez jamais essayés. Et, au volant, vous connaîtrez les joies d'une conduite luxueusement automatique, grâce aux nouveaux boutons-poussoirs de changement de vitesse.

Un nouveau moteur V-8 vous offre une performance insoupçonnée. De nouveaux freins à auto-égalisation permettent des arrêts plus réguliers et

plus sûrs, ne demandant que les trois quarts de la pression normalement exigée.

Quand vous aurez conduit la nouvelle Windsor de Chrysler, vous ne voudrez plus vous en séparer. Et pourquoi vous en sépareriez-vous? En effet, la Windsor 1956 est une "voiture-surprise" pour le prix, comme pour le luxe.

Voyez-la, conduisez-la! La nouvelle Windsor Chrysler est en vente chez votre dépositaire.

Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

Ne manquez pas la première exhibition de cette nouvelle merveille! Votre dépositaire Chrysler-Plymouth-Fargo se fera un plaisir de vous la montrer dès aujourd'hui!

Si nous ne pouvons donner beaucoup, donnons peu, mais donnons-le de BON COEUR
La Campagne des Oeuvres Diocésaines

Maurice Bourgault Automobile Enrg.

TÉL 45

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE



Responsable: Clovis Tremblay.

ABANDONNÉE NOUS VOILA! PÊCHERIES



L'HISTOIRE D'UNE MORUE

Gadus, c'était son nom. Elle vivait depuis deux jours au même endroit, l'estomac rempli de deux gros harengs. Son ventre blanc traînait sur deux petits cailloux par environ 28 brasses d'eau. Les nageoires mollement étendues tout juste pour maintenir son équilibre, la gourmande savourait son succulent repas.

Mais voilà que tout à coup, il se fit un bruit sourd derrière elle. Eh oui! C'était un chalut qui s'avançait. En sentant sa queue touchée par des espèces de rouleaux de bois, notre amie se souleva de quelques pieds pour laisser passer cet engin tout nouveau.

"Mais qu'est-ce que c'est? se dit-elle; je ne puis plus toucher le fond. On dirait une espèce de filet".

En l'espace de quelques secondes, notre malheureuse se trouva dans un couloir de plus en plus étroit.

"Tiens tiens bonjour ma chère grande soeur".

"Ah, bonjour Gadus, comment vas-tu? Il y a si longtemps que je ne t'ai vue.. Mais comme tu as changé. Tu dois peser au moins dix-huit livres.

"Vingt livres, ma chère, mon prétendant me trouve un peu trop grasse. Mais que diable, sais-tu ce qui nous arrive?"

"Bien sûr que je le sais, chère Gadus. Nous allons, je crois, faire un beau voyage. Tante Callarias est partie hier avec ses deux plus jeunes filles et une centaine d'autres compagnes. Elles ont sans doute aimé le pays et elles n'ont probablement pas voulu revenir.

"Moi, je trouve ça inquiétant. J'ai l'impression que nous ne pourrions plus sortir de cette prison. On entend des bruits de chaîne qui me font peur. Et puis il y a ces espèces de flotteurs au-dessus de nos têtes qui ont l'air de vouloir ouvrir la gueule du filet pour capturer toute la tribu.

"Tu n'as pas changé, toi, avec tes scrupules. Si tu avais aperçu ces deux grosses portes de bois qui précèdent notre voiture et tout ça tiré par deux câbles d'acier, tu serais morte de peur, j'imagine..."

Feignant d'oublier les dangers de l'heure, nos deux étourdies continuèrent à jaser. Elles se rappelèrent leurs souvenirs d'enfance, alors qu'elles croquaient sans scrupule force capelins, harengs et éperlans. Elle se rappela aussi la vilaine peur qu'elles avaient eue un jour, alors qu'elles avaient été poursuivies par un chien de mer et puis cette autre fois où Gadus, gourmande comme toujours, avait mordu à un petit morceau de hareng déposé au bout d'une grosse ligne de coton. Sa soeur avait dû travailler durant deux grosses minutes pour enlever le crochet de fer qui avait à demi pénétré dans la mâchoire de la pauvre écervelée.

"Tiens je reconnais la cicatrice, fit la grosse morue à sa plus jeune soeur.

"Mais n'en parlons plus, veux-tu. Il y a tellement de curieuses ici, on pourrait s'attrouper. Parlons plutôt de notre petite vie intime.

"Ah c'est épatant cette idée-là. Pour ma part, jusqu'à la semaine dernière, j'habitais une vaste plaine sablonneuse où se promenaient en tout sens de vulgaires crabes et quelques étoiles de mer. Heureusement, j'ai changé de loyer et depuis deux jours je vis dans un pays magnifique. Oui ma soeur je vis sur le versant d'un rocher tout couvert de mollusques où viennent se promener des bancs de harengs que je n'ai qu'à croquer au passage... Mais quoi, j'étouffe, la pression diminue j'é...j'é...touffe.

"Ouf! j'ai la gorge serrée. Mais on ne voit plus le fond, on monte, il fait plus clair, on dirait qu'on va voir le soleil."

Il y eut un moment d'arrêt tout-à-coup et nos deux amis entendirent des bruits étranges. C'étaient les portes du chalut qui frappèrent contre la coque du bateau. Juste le moment de s'habituer à la diminution de pression et voilà que nos deux malheureuses émergèrent à la surface, prisonnières avec pas moins de deux cents de leurs compagnes. A la lumière du soleil. Gadus s'énerma un peu, bien sûr.

"J'ai peur, extrêmement peur, dit-elle.

"J'avoue que cette aventure commence à m'inquiéter moi aussi. Je me sens mal à l'aise et je commence à croire qu'il va bientôt nous arriver malheur".

La petite Gadus se mit alors à pleurer, à tousser, à laisser entendre des sons étouffés, pendant que tout le groupe s'acheminait lentement vers un bateau où travaillaient quatre gros hommes silencieux, l'air malin...

"Mais voyons, ma chère soeur, il est vrai que nos ouïes sont un peu coincées dans les mailles du chalut, mais jetons un regard sur tout ce qui nous entoure. Il faut bien profiter de notre voyage que nous avons la chance de faire pour la première fois et qui ne se répétera peut-être jamais plus.

"Peut-être que oui, chère grande soeur.

"Mais c'est un joli chalutier, ça, il mesure pas moins de 60 pieds de longueur et une quinzaine de pieds de largeur.

"Oui ma soeur, c'est un beau bateau, mais..."

On sentait que la jeune Gadus avait moins d'expérience et qu'elle tremblait déjà. Puis quand le sac fut près du bateau,

UNE UNION ACTIVE

Dans la "Terre de Chez-Nous" du 19 octobre paraissait un rapport sur les activités de l'U.C.C. pour les années 1954-1955. Il suffit de considérer les démarches faites et les beaux résultats obtenus pour en arriver à conclure qu'au cours de ces deux années l'Union a été très active. Aussi nous en sommes très heureux. Parmi les belles victoires remportées par l'U.C.C., nous pouvons mentionner en premier lieu le prix de soutien du

beurre à \$0.58 la livre. Comme on le sait, cette loi est en vigueur jusqu'au 30 avril 1956. Espérons que ce prix de soutien se maintiendra. En ce qui concerne la margarine et les substituts du beurre, l'Union a obtenu un autre beau résultat en convainquant le gouvernement provincial d'interdire ces produits dans la Province de Québec, et cela pour le plus grand bien du cultivateur.

REPLIQUE DU CRAPAUD VIEILLARD

Autant l'initiation m'avait rendu perplexe, autant la soirée des nouveaux m'a été agréable. Je voudrais souligner la soirée de samedi, le 15 octobre, pour remercier d'abord les représentants de cette veillée étudiante et plus spécialement Jean Mercier et Yvon Daneau. Le premier était en la circonstance organisateur de la veillée par suite de l'absence de Yvon. Quant à ce dernier, il s'en est tiré de la belle manière comme régulateur de la veillée.

Tout s'est bien passé, dans la bonne entente et la gaieté qui sied bien à la gent étudiante.

Etaient présents parmi nous, M. l'abbé Jean-Paul Fleurent, Messieurs les membres du Conseil, M. et Mme Emile Chamberland ainsi que tous les nouveaux étudiants d'Agronomie et de Pêcheries accompagnés d'une compagne de leur choix. Il est à souligner aussi que, parmi nous, se trouvaient de beaux "brins de filles" de Montmagny qui ont bien voulu donner un coup de main aux Demoiselles de Ste-Anne pour le succès tant désiré de la soirée des Etudiants.

En somme comme vous le voyez par ce bref exposé, tout présageait bien pour la veillée, après avoir écouté le concert des Orphéons des Trois-Rivières, auquel plusieurs étudiants avaient tenu d'assister.

Le programme comprenait: danses modernes, danses de folklore, danse qu'on appelle communément "Paul Jones", et quelques mots des Présidents d'honneur du conseil étudiant et des nouveaux.

En effet, après le goûter, Yvon Daneau invita successivement Georges-Henri Poirier, président des Nouveaux, et Jean Mercier, président du conseil, à dire leur mot. Le premier, en bon philosophe, sut tirer parti de son adhésion au Conseil étudiant en remerciant les Anciens de leur accueil fraternel, lors de l'entrée des Nouveaux à l'Ecole et dans les jours successifs. Il soulignait que l'entente régnait entre les deux groupes, si bien que tous se sentaient à leur aise ici à l'Ecole. L'atmosphère selon lui était plus familiale que dans les collèges, quand un événement semblable se produit au début d'une année scolaire. Tant mieux alors...! Ce fait est réel, je crois, car j'avais remarqué le même état d'esprit dans mon temps. (hum...!)

Jean Mercier vint à son tour et souligna que la veillée semblait réussie, en prenant pour acquis qu'une veillée réussie est celle où il ne reste plus de sucre, de lait et autres victuailles en demande, lors de la collation.

De fait, la veillée prenait une très belle forme de réjouissance et ce n'était pas fini... il n'était que onze heures et demie.

Il souligna ensuite l'importance que prendraient les étudiants de deuxième et première Année, car ils auraient des décisions à prendre. Espérons qu'ils prendront ces décisions pour le plus grand bien de leur Communauté étudiante.

La veillée se terminait non pas par le chant "O Canada", mais par un air qui semblait souhaiter l'Aurevoir...

H. Audet, IIIe Agr.

les hommes se penchèrent sur leur filet, firent un noeud autour du culot, puis la capture monta lentement le long de la coque ruisselante. Un noeud spécial fut vite dénoué et en un clin d'oeil, toutes les malheureuses morues gisaient pêle-mêle dans un des carreaux sur le pont. Nos deux soeurs furent même séparées à ce point que leurs voix affaiblies parvenaient à peine de l'une à l'autre.

"Je crois que c'est fini, fit Gadus.

"Oui, ma chère soeur, nous ne reverrons plus notre pays".

Les hommes remirent leur filet à l'eau. Nos deux aventurières, attendant une mort certaine, frémirent d'épouvante... c'était le moment de se faire égorger. Toutes les morues, une après l'autre, sentirent un long couteau fendre leurs entrailles. Vint le tour de Gadus et de sa soeur.

"Adieu, chère Gadus!

"Adieu, chère petite soeur!"

Gérard-B. Martin.

Dans l'industrie porcine, le rôle joué par l'U.C.C. n'a pas été vain car le prix du porc s'est assez maintenu, et de plus on en est arrivé à persuader le cultivateur qu'il n'y a que dans son intérêt de produire du porc de qualité supérieure.

Enfin, il ne faudrait pas passer sous silence la question maraîchère. Avec l'obtention, de la part des fabricants de conserves, d'un prix minimum, les producteurs de légumes pourront maintenant produire avec moins de risque de perte. Dans ce domaine, on a fondé un comité maraîcher qui en arrivera certainement à de beaux résultats.

Si certaines démarches ont été fructueuses, d'autres par contre n'ont pas eu de résultats immédiats. Cependant quelques-unes s'annoncent prometteuses. C'est ainsi que l'été dernier l'U.C.C. se joignait aux autres organisations agricoles de l'Est et demandait au gouvernement fédéral de maintenir sa politique d'aide au transport des grains provenant de l'Ouest. Pour les cultivateurs du Québec qui sont dans l'obligation d'importer des grains, cette aide de l'Etat n'est pas à dédaigner.

Dans le domaine de l'industrie laitière, l'Union a fait un beau travail. Il faut mentionner spécialement les protestations faites contre les importations de fromage provenant de la Nouvelle-Zélande. Bien que, malgré les protestations de l'Union, près de 3 millions de livres de fromage seront importées de la Nouvelle-Zélande en novembre 1955, il ne faut cependant pas désespérer. On en viendra certainement à prendre ces demandes en considération.

Enfin, nous nous en voudrions de ne pas souligner ce que l'U.C.C. a fait en préparant deux mémoires ayant trait aux différents problèmes agricoles. L'un de ces mémoires a été présenté au Cabinet provincial et l'autre a été présenté à la Commission Héon. Il est à remarquer que le dernier mémoire sera publié en volume.

Voilà un aperçu du beau travail accompli par l'U.C.C. au cours des années 1954-1955. Tout cela prouve que l'Union prend l'intérêt des cultivateurs. Elle sait que les cultivateurs passent par des temps difficiles, aussi elle ne cesse de multiplier ses démarches.

Si nous ne pouvons pas tous entrer dans les rangs de l'U.C.C., sachons l'encourager et en propager l'idée toutes les fois que l'occasion nous en est offerte. Il n'y a que dans l'intérêt du cultivateur d'entrer dans cette association. Comme le dit monsieur le chanoine Jean Bergeron dans son magnifique volume intitulé "L'Agriculture et l'Eglise: Mieux annoncée, mieux propagée et acceptée, elle deviendra la planche de salut et la sauvegarde de toute notre population rurale."

Clovis Tremblay,
IIIe Agr.

NOUVELLES REGIONALES

DIVISION DU VILLAGE DE STE-ANNE EN ARRONDISSEMENTS POUR LES COLLECTES A DOMICILE

Arrondissement 1

Carré formé par le nord de l'Avenue Painchaud à partir de la grande maison du Collège et comprenant l'Ouest de la rue Fraser: MM. Lucien Choynière et Maurice Fortin.

Arrondissement 2

Carré formé par l'Est de la rue Fraser, Nord de l'Avenue Painchaud et l'Ouest de la rue Juchereau: MM. Lucien Dubé et Alfred Grondin.

Arrondissement 3

Carré formé par l'Est de la rue Juchereau, Nord de l'Avenue Painchaud jusqu'à la Salle Municipale: MM. Henri Boucher et Raynald Bérubé.

Arrondissement 4

Carré formé par l'Est de la rue Sirois, Nord de l'Avenue Painchaud jusqu'à CHGB: MM. Charles Lallemand et Eugène Déry.

Arrondissement 5

A partir de CHGB, Nord de l'Avenue Painchaud jusqu'à la Côte à Daniel: MM. Joseph Grondin, Camille Lévesque.

Arrondissement 6

Le Sud de l'Avenue Painchaud à partir de la Côte à Daniel jusqu'à la rue du Poste CHGB inclusivement: MM. Antoine Bérubé et P.-E. Voyer.

Arrondissement 7

Ouest de la rue du Poste CHGB, Sud de l'Avenue Painchaud, Est de la rue Porlier, Nord et Sud de l'Avenue Mailloux: MM. J.-B. Belzile et Claude Label.

Arrondissement 8

Carré formé par l'Ouest de la rue Porlier, Sud de l'Avenue Painchaud, Est de la rue Anctil, Nord et Sud de l'Avenue Mailloux: MM. J.-Bpte Anctil et Antoine Maurais.

Arrondissement 9

Ouest de la rue Anctil, Sud de l'Avenue Painchaud, Est de la rue Dionne, Nord et Sud de l'Avenue Mailloux: MM. J.-E. mile Dionne et Charles Pelletier.

Arrondissement 10

Sud de l'Avenue Painchaud à partir du presbytère, Ouest de la rue Dionne et l'Avenue Lafontaine: MM. Philippe Hudon et Marcel Ouellet.

Arrondissement 11

Est de la rue Poiré, Nord et Sud de l'Avenue Mailloux: MM. Bertrand Rochefort et Jos.-Chs Darveau.

POPULATION DE 3,279 A ST-PAMPHILE

(DNC). — A St-Pamphile, comté de L'Islet, M. le Chanoine Joseph Léveillé, V.F., curé et ses vicaires, MM. les abbés Léon Laplante et Jean-Charles Nicole, viennent de terminer la visite paroissiale. A St-Pamphile, il y a 3,279 âmes dont 2,543 communicants et 736 non-communicants. Il y a 1,407 majeurs et 1,872 mineurs dans 640 familles. Il y a 265 familles au village; 184 au nord du village et 191 au sud du village.

Fait digne de mention 752 enfants fréquentent les écoles dont 394 garçons et 358 filles. Il y a au collège des Frères 174 élèves; au Couvent 173 jeunes filles. Les titulaires des classes de la paroisse sont M. Gagnon, C. Moreau, Mlle Flamand, Mlle Rouleau, Blanchet, Mme Anctil; M. Fournier, Bourgault, Paradis, Mme Gauvin; Mlle Gauvin; Mme J.-P. Bourgault; Mlle H. Pelletier; Mlle A. Gamache; Mme R. Bélanger et Mlle Thé. Bergeron.

Arrondissement 12

Avenue Pilote Nord et Sud en toute sa longueur, plus la rue conduisant chez M. Duncan: MM. G.-N. Pelletier et P.-E. Hudon.

Arrondissement 13

Avenue Diger, Nord et Sud en toute sa longueur: MM. Chs-Eug. Dumais et Roland Martin.

Arrondissement 14

Avenue Richard, Nord et Sud en toute sa longueur: MM. Chs-Aug. Langlois et Rosaire Lemieux.

Arrondissement 15

Avenue Proulx du côté Nord et Sud, plus le sud de la rue Dionne, Est et Ouest: MM. Léonard Laplante et Léopold Lizotte.

Arrondissement 16

Carré formé par la rue Guimont, Sud de l'Avenue Proulx et l'Est de la rue Poiré jusqu'à la Décharge: MM. Gérard Godbout et Marc-Aurèle Pelletier.

Arrondissement 17

Le Nord du Chemin de fer à partir de chez M. Rosémond Caron jusque chez M. Charles Bourgas: MM. J.-Bpte Hudon et Antoine Lemieux.

STE-HELENE

Le 5 octobre, est décédé accidentellement en cette paroisse, à l'âge de 6 ans 8 mois, Marcel, enfant bien-aimé de M. Lorenzo Beaulieu, industriel, et de dame Lucienne Michaud.

Le garçonnet a été heurté par un camion conduit par M. Thériault, St-Bruno, au moment où il revenait chez lui; la mort a été instantanée. Le chauffeur a été exonoré de tout blâme.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre ses parents, deux soeurs: Denise et Céline, deux frères: Gilbert et Jean-Marc; ses grands-parents; M. et Mme Auguste Michaud, St-Pascal, plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

La cérémonie des Anges, présidée par M. le Curé Nap. Dumont, eut lieu samedi, le 8 octobre, à 4h.00 p.m.; Mgr Charles Frève, St-Pascal, assistait au choeur. Une foule considérable de parents et d'amis assistaient à cette cérémonie, donnant par là une marque d'estime et de sympathie à la famille éplorée.

Autre décès

Le 30 septembre, est décédé à l'hôpital Notre-Dame de Fatima, Ste-Anne, à l'âge de 92 ans, Mme Vve Joseph Ouellet, née Philomène Ouellet. Elle laisse pour pleurer sa perte ses fils: Arthur, Ste-Hélène, Louis-Philippe, Ste-Anne de la Pocatière, Joseph-Alfred, Rimouski; ses filles: Mme Elzéar Chénard (Marie-Louise) St-Joseph, Mme Cyprien Bossé (Alexina) Lewiston, Maine.

Ses funérailles eurent lieu le 4 octobre, en cette paroisse, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis. Le corps était porté par les petits-fils de la défunte.

Son service fut chanté par son petit-fils, M. l'abbé Léopold Ouellet, Collège de Ste-Anne de la Pocatière, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Roland Ouellet, Collège de Ste-Anne et Rév. Père Label c.s.s.r.

La défunte faisait partie de la Congrégation des Dames Ste-Anne; ses consoeurs bannières en tête, accompagnèrent sa dépouille mortelle jusqu'à son dernier repos.

LA LIGUE DE HOCKEY KAMOURASKA-L'ISLET TIENT SA 2e ASSEMBLEE

Mardi soir le 25 à l'Académie S.-C. de Ste-Anne de la Poc., la Ligue de Hockey K.-L.

Dans le diocèse de Ste-Anne.

LITURGIE A LA POCATIERE

(DNC). — M. le Chan. J.-Aurèle Hudon, curé de Ste-Anne de la Pocatière, invitait, dimanche dernier, ses paroissiens à assister à un premier forum sur la liturgie dans le cours de l'après-midi. Un bon nombre de paroissiens, les RR. Frères de l'Académie Sacré-Coeur, les étudiantes du Couvent et les Religieuses ont pris part au forum. Si plusieurs s'y sont rendus par sacrifices, étant donné le sujet aride, personne n'a regretté cette heure d'étude.

Mgr Marius Paré, P.D., supérieur du Collège de Ste-Anne et président de la Commission Diocésaine de liturgie dirigea le forum. Plusieurs excellentes réponses furent données à la question: Qu'est-ce que la liturgie? Un culte extérieur, intérieur et social. Pour faire saisir davantage une idée précise de ce qu'est le culte, on développa la comparaison suggérée par le texte de Malachie: "Dieu est père. Les enfants bien nés entourent leur père d'égards, de respect, prévenances, et témoignent leur gratitude. Sur le plan surnaturel, puisque Dieu est notre père, notre créateur, notre devoir consiste bien plus à le louer, l'adorer, le remercier pour tant de bienfaits qu'à quémander sans cesse. C'est là le culte: adoration, reconnaissance, louanges, demande de pardon et de grâces de toutes sortes.

L'homme est composé de corps et d'âme: tout l'homme doit rendre à Dieu un culte; mais l'âme a la première part dans le culte extérieur et intérieur. Ce sont nos pensées, nos sentiments que Dieu considère avant tout. L'intérieur doit s'harmoniser avec les paroles. D'où la nécessité d'assister et de participer à la messe. Pour mieux saisir la portée du culte social, rappelons-nous que nous sommes frères, que nous dépendons les uns des autres, et créés pour vivre en société: famille, paroisse, diocèse. Dans la liturgie, nous agissons tous ensemble, ne faisant qu'un avec le Prêtre, Jésus-Christ, pour lui rendre le culte qui est dû.

M. le Chanoine J.-Aurèle Hudon, curé de la paroisse, accorda 9 prix pour les meilleures réponses fournies durant le forum. M. le Notaire L.-A. Dupuis l'assista dans le jugement. Ont mérité des prix, dans l'ordre suivant: Mme Léon Grenier; M. J.-P. Lemay; Mme J. Gauthier; le Couvent des RR. Soeurs de la Charité; M. Lucien Choynière; M. le Dr René.-O. Lachance; M. Léopold Bouchard; Mlle Claire Pageau et Mlle Jacqueline Plourde, de Mont-Carmel, étudiante au Couvent.

ECHOS DU JUBILE DE L'INSTITUTION CHANOINE-BEAUDET

Les MEMBRES du Comité des Noces d'Or de l'Institution Chanoine-Beaudet, Saint-Pascal, Kamouraska, remercient cordialement les Amis et Bienfaiteurs de l'Institution et toutes les Anciennes Elèves qui, par des organisations spéciales, des dons personnels ou collectifs ou l'honneur de leur présence ont contribué au succès des fêtes jubilaires.

se réunissait à nouveau. Les directeurs ont élu le vice-président de la Ligue en la personne de M. Edmond Dionne garagiste de St-Jean Port-Joli.

Le bureau de direction est composé comme suit: Président: M. Martial Tardif, marchand, de Ste-Louise, L'Islet; Vice-Président, M. Edmond Dionne, garagiste, St-Jean P.-Joli; Secrétaire-Trésorier: M. Fernand Gauthier, Agronome, Ste-Anne de la Pocatière; Publiciste: M. Jacques Lavoie, St-Jean Port-Joli; les directeurs, MM. Fernand Côté et Henri Lévesque, St-Pascal;

CONGRES des BARBIERS à RIVIERE-DU-LOUP

(DNC). — La Fédération des Coiffeurs de la Province de Québec tenait, il y a quelques jours, sa 9e assemblée générale sous les auspices de l'Association Patronale de Rivière-du-Loup. Près de 300 délégués ont pris part aux délibérations. On signalait la présence de délégués de presque tous les coins de la Province de Québec.

Après l'inscription à l'Hôtel de Ville de Rivière du Loup, une messe fut célébrée en l'église de St-Patrice par M. l'abbé Paul Drolet, aumônier général. Une magnifique réception a suivi à l'Hôtel de Ville, réception offerte par Son Honneur le Maire Gérard Lapointe, Mme Lapointe et les membres du Conseil de la Cité. L'Association Patronale de Rivière du Loup, par l'entremise de Mme Georges Cimon, offrit une gerbe de fleurs à Mme la Mairesse. M. Gérard Lapointe, maire souhaita la bienvenue aux congressistes.

La séance d'étude de l'après-midi fut des plus intéressantes. Les épouses des congressistes se réunirent à l'Hôtel Windsor pour une réception offerte par Mmes Georges Cimon et Michel Blouin. Le soir, un grand banquet groupait les délégués à l'Hôtel "Le Manoir" sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne.

Mgr Bruno Desrochers

Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, dans son allocution, décrivit l'histoire de la coiffure à travers les âges et souligna l'importance de cette profession. Il fit remarquer à tous les délégués les avantages de se grouper pour mieux étudier leurs problèmes et les régler d'une façon adéquate en accord avec les principes de l'Eglise sur les problèmes du Syndicalisme.

Quelques autres allocutions furent prononcées par M. Alphonse Giguère, président de la Fédération; Son Honneur le Maire Gérard Lapointe; M. Michel Blouin, secrétaire de l'Association; M. Georges Cimon, président de l'Association; M. Gérard Desrosiers, maire de Trois-Pistoles; M. Roméo Gagné, député de Rivière du Loup. Les délégués eurent ensuite le plaisir d'entendre les "Queen Tones d'Edmundston".

La dernière journée du congrès a été marquée par un grand gala artistique du Bas du Fleuve par les coiffeurs et coiffeuses de la région. Un tableau de coiffure tout à fait parisien fut présenté par M. Paul Lortie de Québec. Il y eut aussi couronnement de Miss Coiffure 55 en la personne de Mlle Jeannine Roy, de Rivière-du-Loup.

Norbert Dionne, Maurice Lévesque, St-Pacôme; Gaspard Mathieu et Guy Lavallée, de St-Jean Port Joli; Gilles Hamel et Paul Dumont, de Ste-Anne.

La Ligue est maintenant dotée de 2 nouveaux trophées: le trophée "Hamel", don de M. Gilles Hamel, propriétaire de l'Hôtel Ste-Anne, Ste-Anne, accordé au gardien de but qui conservera la meilleure moyenne durant la cédule et le trophée "Khazoom" don du Magasin Elie Khazoom Ltée, de Ste-Anne, accordé au meilleur pointeur de la cédule.

La prochaine assemblée est fixée le 15 novembre au même endroit.

Dimanche soir dernier, le 23, "Le Comité des Loisirs" de St-Pacôme tenait une magnifique partie d'huitres. L'assistance était nombreuse et enthousiaste. Des allocutions furent prononcées par M. le Dr Albert Royer, M. Roland Lévesque, maire, M. Paul Dumont, M. le curé Pierre Fortier, M. Maurice Lévesque, M. Armand Pelletier, et Gérard Grenier, de Ste-Anne. Il y eut plusieurs chansons à répondre et danses canadiennes. En somme ce fut une soirée très réussie et tout à l'honneur du "Comité des Loisirs" qui organise actuellement le hockey pour la prochaine saison.

Sincères Félicitations.

G.G.

JOURNEE D'ETUDE sur le MOUTON à Ste-ANNE

(DNC). — Une journée d'étude sur l'industrie du mouton sera tenue à la Station Expérimentale Fédérale de Ste-Anne de la Pocatière, jeudi, le 3 novembre prochain. Tous les cultivateurs sont cordialement invités à prendre part à ces séances d'étude. M. J.-R. Pelletier, régisseur de la Ferme, souhaitera la bienvenue à 9h. 40; M. Pierre Labrecque traitera des "Politiques Provinciales", M. Harry Tremblay et P.-E. Côté traiteront des "Politiques Fédérales". M. Adrien Martin, agronome de l'Isle-Verte, dirigera une entrevue d'éleveurs. M. Arthur Rioux parlera du Centre d'élevage de Rimouski. M. Louis de Gonzague Fortin, professeur à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, rappellera l'évolution régionale de l'industrie du mouton.

Le midi, un régal à l'agneau des prés, à la fesse sera servi au Pavillon de la Ferme Expérimentale Fédérale. Dans l'après-midi, il y aura visite du troupeau et des établissements de la Station Expérimentale en compagnie de M. J.-P. Lemay; démonstration sur des sujets d'élevage par M. J.-W. Graham; classification des moutons abattus par M. Adalbert Marcoux.

M. Emile Massé expliquera les "préférences du consommateur"; M. L.V. Parent expliquera "la manipulation et vente de la laine"; M. Adrien Morin "Les grands marchés de consommation"; et M. le Dr Veilleux résumera "les Maladies et parasites du mouton".

Nos ECOLES PRIMAIRES

A la suite de plusieurs demandes, le No 48, soit celui du 13 octobre 55, est épuisé. Si quelques lecteurs seraient assez généreux de nous faire parvenir leur exemplaire, nous leur en serions très reconnaissants.

La Direction.